



service public d'eau potable

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 BUDGETS 2017

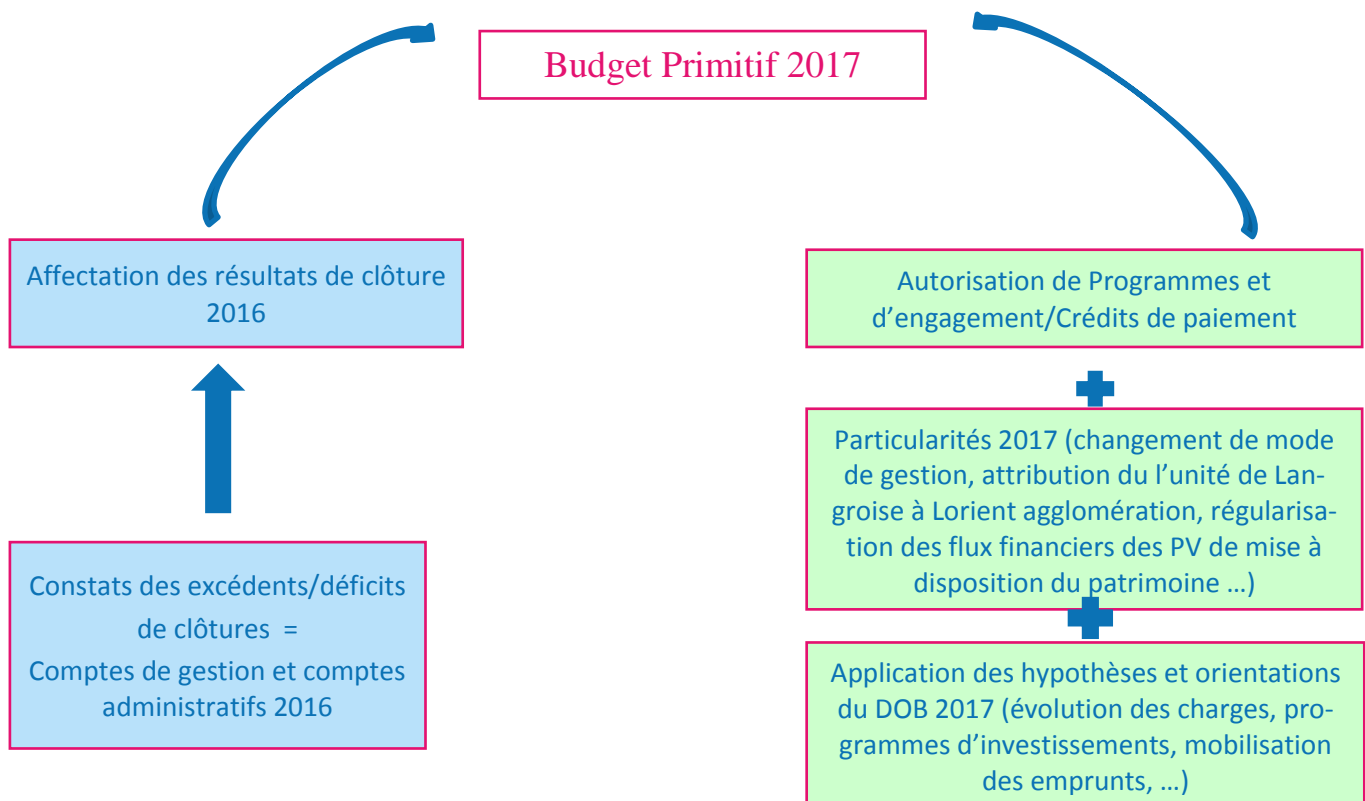
Votes du Comité Syndical du 24 mars 2017

Quelques principes

Le Budget détermine chaque année les actions qui seront entreprises. Le vote du budget est un acte de prévision des recettes à encaisser et des dépenses à payer sur l'année. Le vote du budget est également un acte juridique d'autorisation d'engagement des dépenses votées. Il comprend une section dite d'exploitation (fonctionnement) et une section d'investissement.

Ainsi, les recettes attendues de l'année doivent couvrir les dépenses prévisionnelles. Cet équilibre inclut le résultat réel de l'exercice précédent, par section, constaté au Compte Administratif, également soumis au vote de l'assemblée.

En effet, si le budget est un état de prévisions, il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées, par un relevé exhaustif des recettes et des dépenses effectivement réalisées.



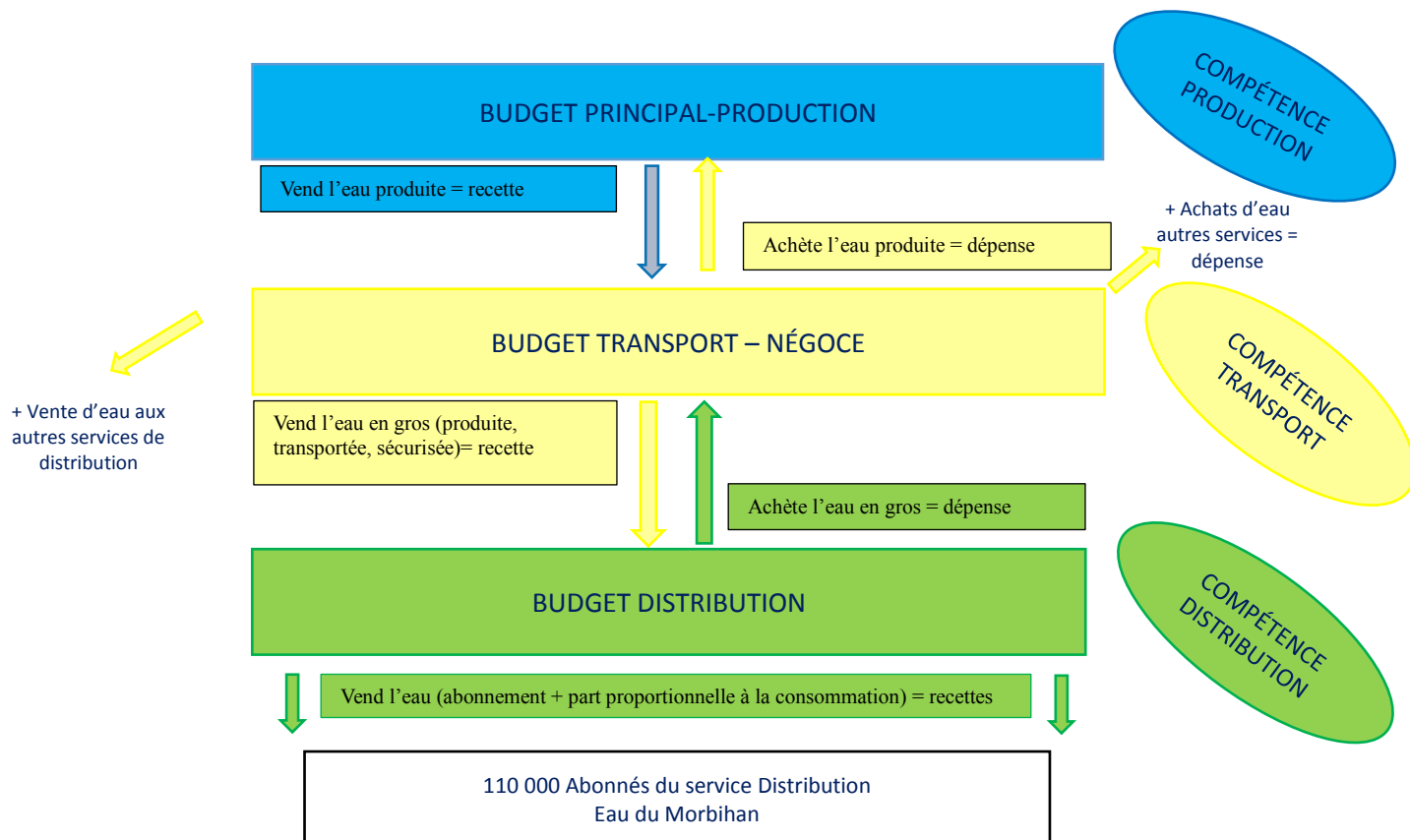
Le budget 2017 est donc déterminé en fonction des résultats de l'année précédente et des projets de l'année, en se basant sur une prospective pluriannuelle, notamment en matière d'investissement et d'emprunts, discutée lors du Débat d'Orientations Budgétaires.

La structure budgétaire de Eau du Morbihan

L'organisation générale de Eau du Morbihan et la définition des compétences exercées sont détaillées sur www.eaudumorbihan.fr.

Au 1^{er} janvier 2017, Eau du Morbihan exerce les compétences obligatoires Production et Transport d'eau potable sur 224 communes, et la compétence optionnelle Distribution sur 113. Cette situation prend en compte la création des communes nouvelles.

La structure budgétaire de Eau du Morbihan, calquée sur les compétences, repose sur 3 budgets :



Outre les achats et ventes d'eau entre budgets schématisés ci-dessus, chaque budget supporte les dépenses d'investissement (travaux, capital des emprunts...) et de fonctionnement (exploitation, personnel, intérêts des emprunts...) propre à chaque compétence exercée.

Les comptes administratifs – CA 2016

Pour chaque budget, est établi un bilan des réalisations, par section (fonctionnement d'une part, investissement d'autre part), de l'exercice 2016 par rapport au budget prévisionnel.

Les taux affichés montrent une **réalisation globalement conforme aux prévisions, tant en dépenses qu'en recettes**.

Les éventuels écarts sont justifiés par des dossiers particuliers intervenus en cours d'année, telle que les écritures comptables et flux financiers découlant de la signature des PV de mise à disposition des biens de Production d'AQTA et de Langonnet à Eau du Morbihan, ou encore les arrêtés préfectoraux du 29 avril 2016 par lesquels le Préfet a procédé à la répartition des biens de l'ancien SIAEP d'Hennebont-Port Louis entre Lorient Agglomération et Eau du Morbihan, attribuant notamment l'unité de Production de Langroise à Lorient agglomération. Ces dossiers impactent également les Budgets 2017.

CA 2016	Budget Principal- Production	Budget Transport- Négoce	Budget Distribution
Exploitation (Fonctionnement)			
Recettes	21 612 914.15 €	26 060 132.47 €	17 556 371.12 €
Dépenses	14 061 716.83 €	21 558 181.80 €	16 341 321.32 €
Résultats de clôture Fonctionnement	7 551 197.32 €	4 501 950.67 €	1 215 049.80 €
Investissement			
Recettes	12 903 280.25 €	10 410 542.56 €	17 010 321.30 €
Dépenses	12 562 934.53 €	6 004 476.61 €	22 889 152.04 €
Résultats de clôture Investissement	340 345.72 €	4 406 065.95 €	- 5 878 800.74 €

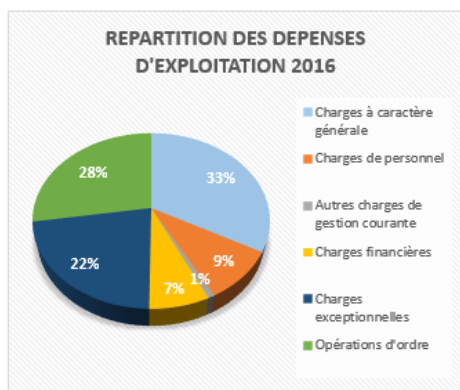
Vers
Investissement
2017

Les résultats et les affectations correspondants sont repris dans les Budgets 2017. Par Budget, les excédents de clôtures des sections de fonctionnement sont affectés en partie sur les sections d'investissement couvrant le déficit de cette section, assurant un financement complémentaire et réduisant le recours à l'emprunt. Le solde non affecté est repris en section de fonctionnement

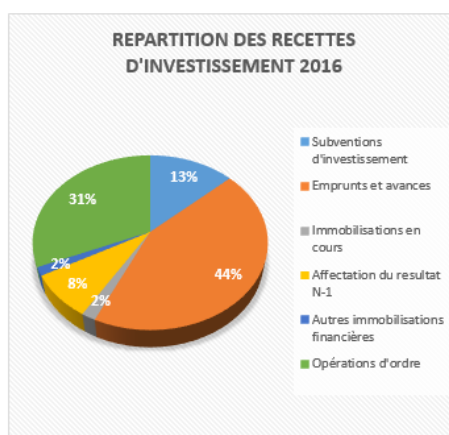
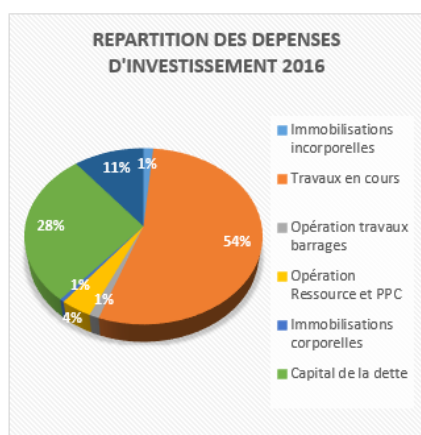
Cette capacité à investir pour moderniser et entretenir le patrimoine (unités de production, réservoirs, canalisation,...) et assurer la sécurisation (recherches en eau, protection de la ressource, interconnexions, ...) est le garant de la continuité et de la qualité du service public d'eau potable.

Sont présentés ci-après les détails par budget.

CA 2016 – Budget Principal-Production Section d'exploitation

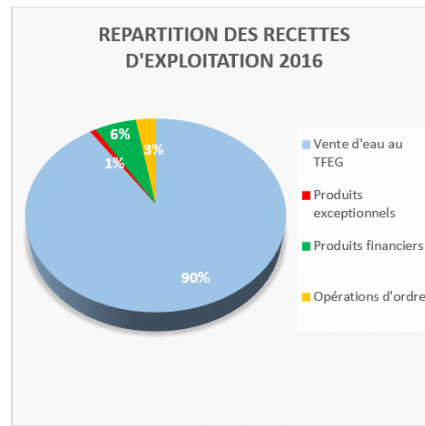
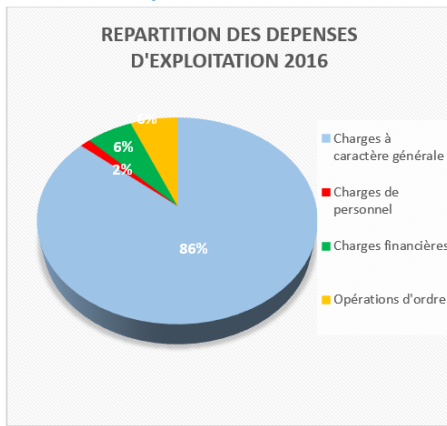


Section d'investissement

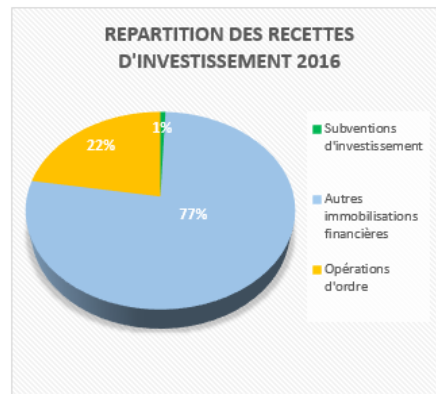
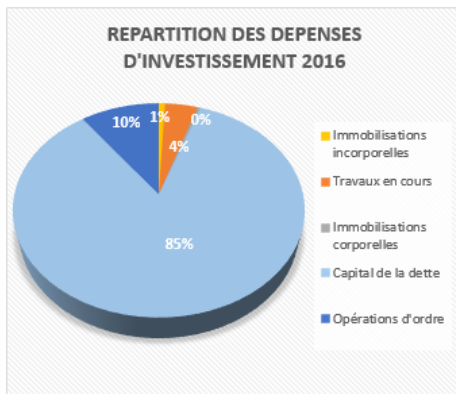


CA 2016 – Budget Transport-Négoce

Section d'exploitation

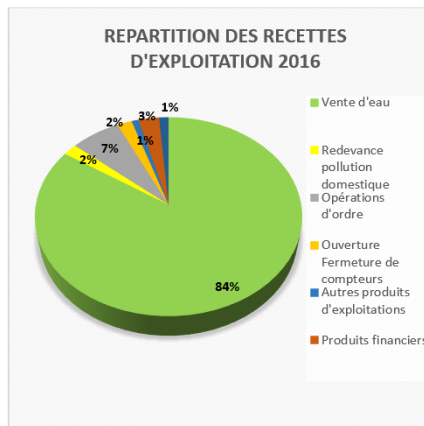
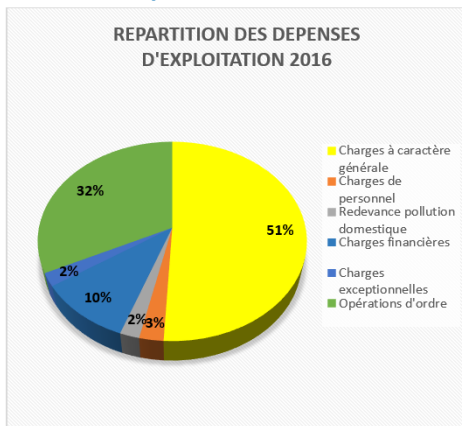


Section d'investissement

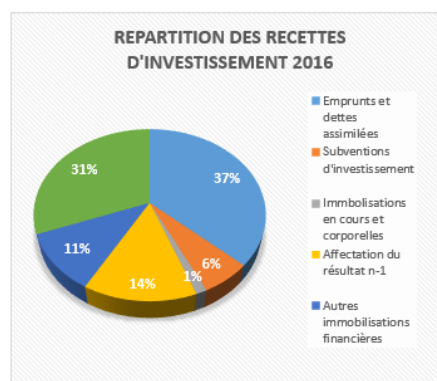
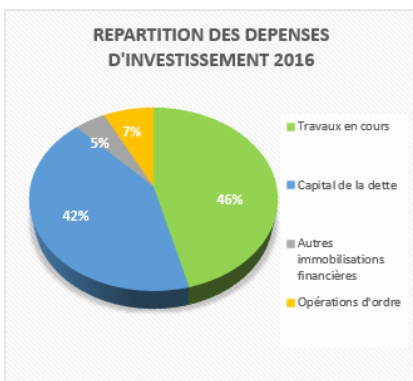


CA 2016 – Budget Distribution

Section d'exploitation

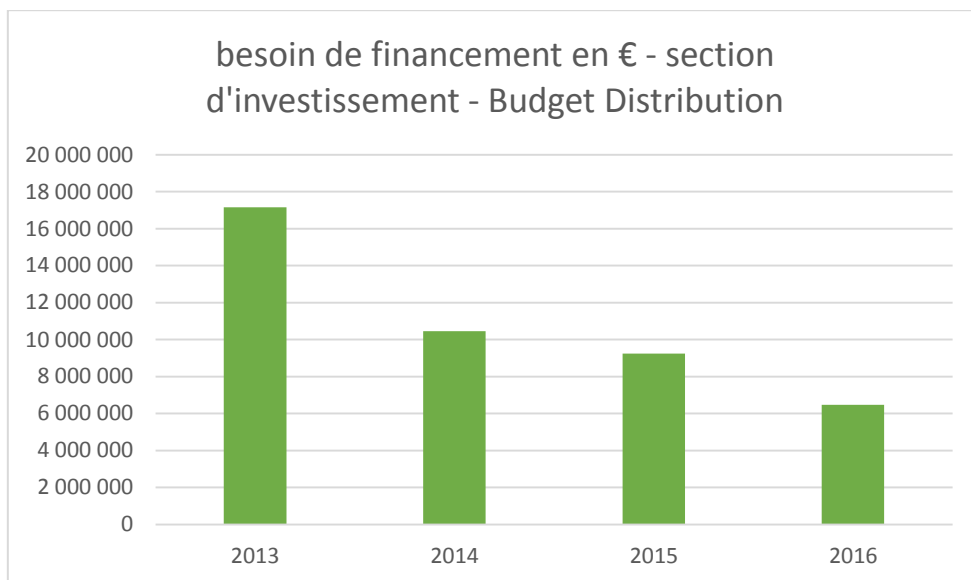


Section d'investissement



La section d'investissement du Budget Distribution présente un déficit de clôture de 5 878 800,74 €, correspondant à un besoin de financement de 6 463 235.52 € après correction des restes à réaliser 2016. La section d'exploitation étant excédentaire de 1 215 049.80 €, il est proposé de l'affecter en totalité à la section d'investissement du Budget Distribution 2017, permettant ainsi de contenir le recours à l'emprunt.

La gestion budgétaire rigoureuse du syndicat, tant en matière d'investissement, que de mobilisation appropriée des emprunts, alliée à la maîtrise des charges d'exploitation du service, permettent de rétablir progressivement cette situation, laissant présager sinon un excédent, au moins un équilibre d'ici à quelques années, toutes choses égales par ailleurs.



Les Budgets Primitifs – BP 2017

Les différents besoins et hypothèses sont arrêtés par le Comité Syndical lors du Débat d'Orientations Budgétaires qui se tient dans les 2 mois précédant le vote des Budgets (réunion du 27 janvier 2017). Ils tiennent compte des recettes de ventes d'eau attendues au regard d'hypothèses de consommation et sur la base des tarifs votés pour l'année 2017 (réunion du 09 décembre 2016).

Les Budgets 2017 prennent en compte la réalisation prévisionnelle d'un certain nombre de projets, identifiés dans le Plan Pluriannuel d'Investissement 2017, annexé au DOB 2017, ainsi que les charges d'exploitation du service et des infrastructures.

En effet, la continuité et la qualité du service passe par un entretien patrimonial programmé s'inscrivant sur le long terme, et sur la modernisation et l'adaptation permanente des infrastructures de prélèvement, production, stockage, transport et distribution d'eau potable.

Tout comme l'exploitation rigoureuse des équipements, régulièrement contrôlée et ajustée aux besoins, cette politique d'investissement contribue à fournir aux abonnés le meilleur service possible, au juste coût.

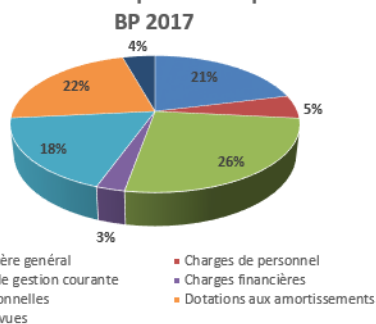
BP 2017	Budget Principal- Production	Budget Transport- négoce	Budget Distribution
Exploitation (Fonctionnement)	24 974 397.32 €	37 816 450.67 €	17 265 000 €
Investissement	17 937 195.44 €	11 455 065.95 €	21 674 811.94 €

Ci-après le détail par budget.

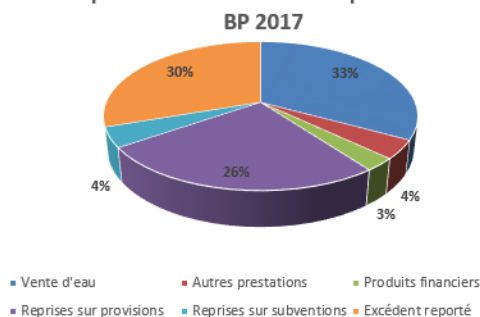
BP 2017 – Budget Principal-Production

Section d'exploitation

Répartition des dépenses d'exploitation

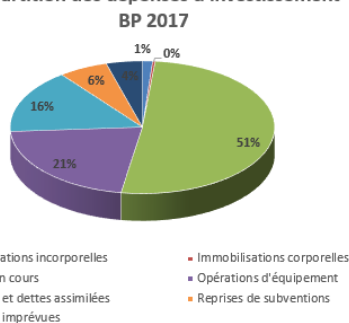


Répartition des recettes d'exploitations

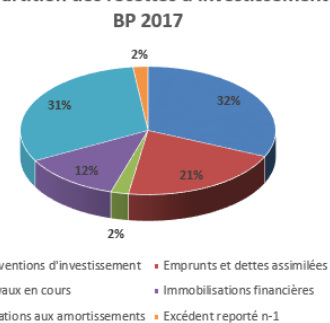


Section d'investissement

Répartition des dépenses d'investissement



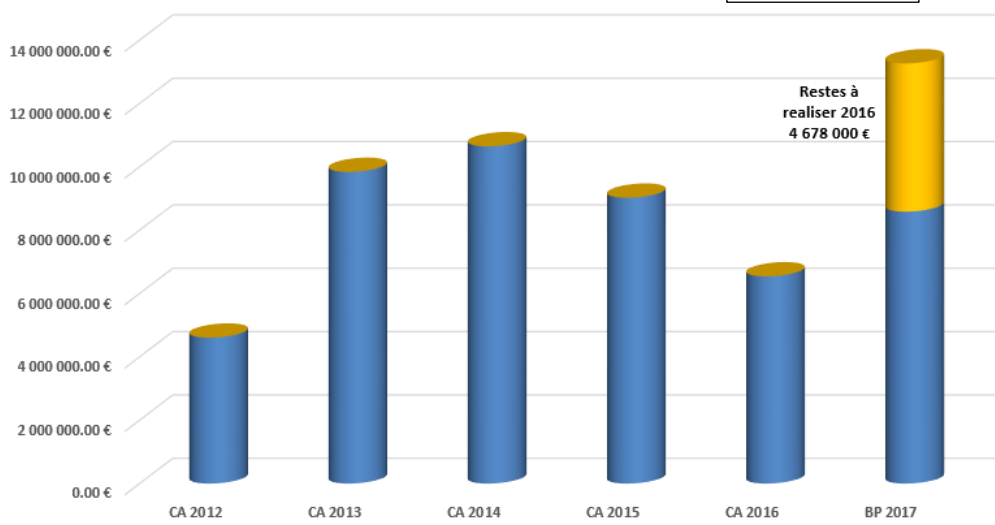
Répartition des recettes d'investissement



Dont 13,2 M€ de crédits inscrits pour les dépenses d'investissement et travaux en cours et nouvelles opérations

Evolution des dépenses d'équipements

Production

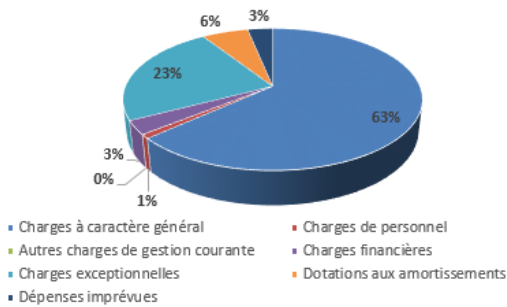


La suppression des aides départementales à partir de 2016 a pour conséquence la diminution du niveau des dépenses d'équipements. Cette diminution est également accentuée en 2016 du fait du décalage du calendrier de certaines opérations, notamment celles relatives aux Unités de Production de Barréant (Le Fauët) et Bot Coët (Ploërdut), qui ont été initiées au second semestre 2016, mais dont les principales dépenses seront réalisées sur l'exercice 2017.

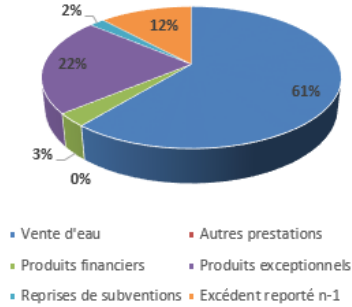
BP 2017 – Budget Transport-Négoce

Section d'exploitation

Répartition des dépenses d'exploitation
BP 2017



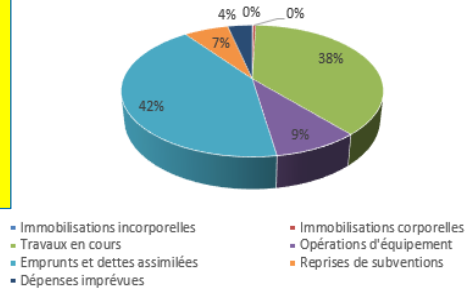
Répartition des recettes d'exploitation
BP 2017



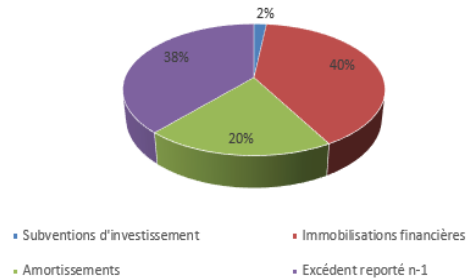
Section d'investissement

Dont 5,4 M€ de crédits inscrits pour les dépenses d'investissement et travaux en cours et nouvelles opérations

Répartition des dépenses d'investissement
BP 2017



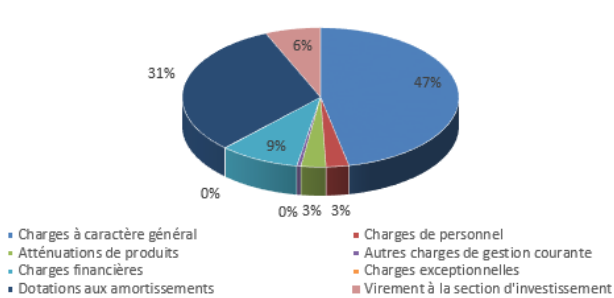
Répartition des recettes d'investissement
BP 2017



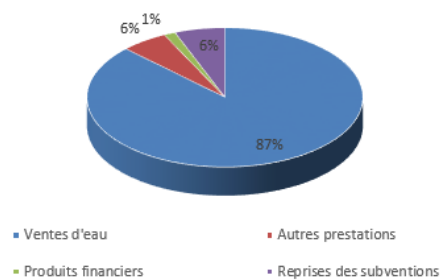
BP 2017 – Budget Distribution

Section d'exploitation

Répartition des dépenses d'exploitation
BP 2017



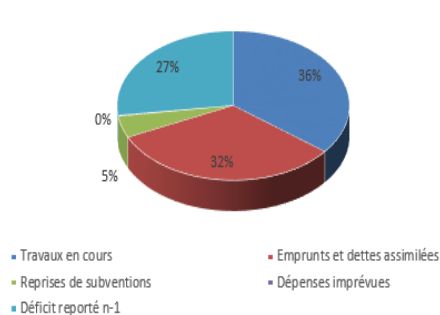
Répartition des recettes d'exploitation
BP 2017



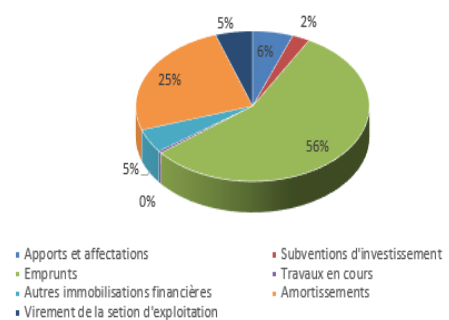
Section d'investissement

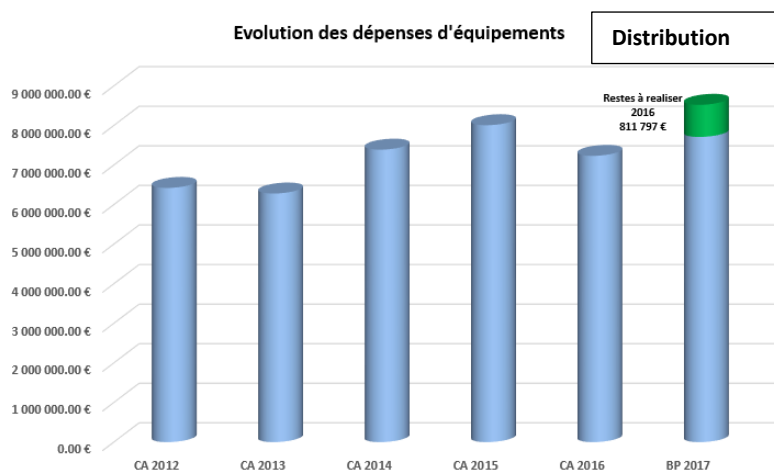
Dont 7.7 M€ de crédits inscrits pour les dépenses d'investissement et travaux en cours et nouvelles opérations

Répartition des dépenses d'investissement
BP 2017



Répartition des recettes d'investissement
BP 2017





Le volume de dépenses d'équipement de Distribution sur la période de 2012 à 2016 est en moyenne de 6,8 M€. En référence aux Plans Pluriannuels d'Investissement successifs, les programmes d'investissement étaient de 7 M€/an pour la période de 2012 à 2015 et ramenés à 6,5 M€/an à partir de 2016, afin de limiter l'impact sur le prix de l'eau.

Ces enveloppes du Budget Distribution permettent de faire face :

- Aux besoins exprimés par les communes (extension d'urbanisation, développement d'activités, ...)
- Aux nécessaires programmes de renouvellement des réseaux constituant la pierre angulaire de la gestion patrimoniale et de la lutte contre les pertes en eau
- A l'adaptation du réseau (hydraulique, maillage de sécurisation, amélioration de la qualité de l'eau, ...) et à la réhabilitation hiérarchisée du parc de réservoirs.

Pour en savoir plus ...

Conformément à la législation en vigueur, les éléments d'information relatifs aux comptes administratifs et budgets de Eau du Morbihan sont en ligne sur le site Internet, à la suite de leur adoption par le Comité Syndical (rubrique Télécharger/Documents budgétaires). L'ensemble des délibérations est également téléchargeable sur le site.



contact@eaudumorbihan.fr

www.eaudumorbihan.fr